

53 Dans la nouvelle collection qu'elle dirige avec Y. Clot, Dominique Lhuilier fait paraître un ouvrage consacré aux cliniques du travail qui a le grand mérite de définir et déterminer dans une langue claire et précise une discipline clinique dont l'importance, dans l'anomie contemporaine, s'affirme chaque jour davantage. Dans le contexte de la mondialisation libérale, à un moment où le droit du travail et les droits syndicaux sont l'objet d'attaques frontales de la part du patronat et des gouvernements, alors que se multiplient scandales, « plans sociaux » (!) et délocalisations pour le plus grand profit des actionnaires, le travail, précarisé et soumis à des doubles contraintes persécutives, est devenu massivement la cause et le lieu d'une psychopathologie des liens, de souffrances et de pathologies psychiques et somatiques. *Human ingeneering* et management sectaire, aménagements post-modernes du fordisme et du taylorisme, gestion technocratique et programmation procédurale, sont autant de nouvelles formes d'emprise qui s'attaquent à l'existence et à la subjectivité des travailleurs, et exigent une analyse critique réunissant engagement humaniste et exigence de rationalité scientifique. C'est pourquoi la très remarquable synthèse théorico-clinique et la théorisation personnelle que développe l'auteur dans la perspective psychanalytique, par leur pertinence, leur densité et leur finesse, peuvent être légitimement considérées comme des références désormais essentielles sur la question des enjeux psychiques du travail.

54 Dans cette perspective, la clinique du travail doit d'abord se définir dans le contexte historique de sa naissance comme discipline et l'analyse de ses filiations théoriques. En ce sens, D. Lhuilier présente une synthèse convaincante et précise des apports de la psychologie clinique, de la psychologie sociale clinique, de la sociopsychanalyse et de la psychopathologie du travail, pour situer sa propre position dans la suite de la psychodynamique du travail de C. Dejours, et la clinique de l'activité d'Y. Clot. Il s'agit notamment de s'interroger sur l'activité et ce qu'elle produit en prenant en considération la conduite du sujet, son rapport à la tâche, à l'organisation et aux relations de travail aussi bien dans leur relation à la profession dans la quotidienneté de son exercice que dans leur interférence avec la vie privée du sujet, son histoire et sa subjectivité.

55 Pour mener à bien l'analyse du travail et mettre en sens les souffrances qu'il engendre et qui s'y vivent, seule la pratique de la recherche-action, mettant les acteurs en position de sujets engagés dans l'élaboration des connaissances qui les concernent peut donner à l'approche clinique ses légitimations éthiques et scientifiques. Étayant son propos sur des références éclairantes à ses propres recherches, l'auteur démontre la fécondité des interventions et enquêtes cliniques pour la compréhension et l'élaboration des situations de crise et de la souffrance au travail en insistant, à juste titre, sur la nécessité de

prendre en considération les dimensions groupales et organisationnelles ainsi que le contexte social-historique dans lesquels l'activité se déploie. Ce vertex rationnelrelationnel permet d'explorer la complexité des situations et des réactions psychiques en évitant aussi bien le réductionnisme objectivant que la psychologisation moralisante désormais en vogue dans les milieux de l'entreprise. Ce qui signifie simplement que l'écoute des sujets au travail ne peut se séparer d'une éthique de la subjectivation – radicalement opposée à la norme d'intériorité véhiculée par les bilans de compétences –, ni d'une vigilance politique concernant le sens, l'origine et la finalité de la commande ou de la demande, ce qui renvoie à la problématique du dispositif mis en œuvre pour la recherche et/ou l'intervention. L'affirmation de la clinique comme une pratique, qui fait implicitement référence à la discipline psychanalytique, aux notions de cadre, de transfert et d'élaboration, s'oppose ainsi aussi bien à la sauvagerie des projections psychologisantes prétendument psychanalytiques qu'à la débilite des objectivations comportementales : elle permet de définir la clinique du travail comme un espace de connaissance et de transformation des situations et des acteurs reconnus comme sujets de leur pratique sans méconnaître la violence organisationnelle et l'exploitation économique et psychique auxquelles sont soumis les travailleurs du secteur public comme du privé.

56 Contre l'angélisme des psycho-logues des beaux quartiers et le cynisme des chiens de garde du capital, D. Lhuillier s'attache à resituer l'importance essentielle du travail comme usage de soi, son inscription dans le système symbolique des relations à l'autre, aux autres et à l'ensemble, mais aussi à soi-même.

57 Contre l'idéologie individualiste, elle rappelle le rôle structurant du collectif et l'importance de l'activité professionnelle dans la socialisation et l'existence des sujets, tout en attirant l'attention sur la différence entre travail et emploi, et surtout sur l'épreuve du réel rencontrée dans l'activité, l'acte et l'action. La richesse et la finesse des conceptualisations mobilisées dans l'analyse du travail et de sa fonctionnalité psychique sont particulièrement remarquables, et d'autant plus intéressantes qu'aujourd'hui, un nombre croissant de demandes d'aide psychothérapique trouve son origine dans des souffrances et des traumatismes directement liés à la vie professionnelle. L'on ne peut donc se contenter, y compris dans une psychanalyse, de renvoyer le sujet à l'avant-coup de son histoire infantile dans la méconnaissance appliquée des circonstances et du contexte réel dans lesquels se joue pour lui un après-coup inscrit dans le social : prendre au sérieux la réalité des persécutions et des maltraitances subies dans la vie professionnelle n'est aucunement contradictoire avec l'écoute et l'interprétation de ce qui de l'inconscient se répète pour le sujet dans le travail...

58 C'est pourquoi l'analyse des épreuves psychiques rencontrées dans le travail, qui inscrit clairement l'élaboration de l'auteur dans le paradigme psychanalytique, ouvre de passionnantes perspectives : en référence à ses recherches dans différents secteurs (hôpital, centrale nucléaire, prison, police, industrie), elle décrit les angoisses archaïques rencontrées notamment dans les professions à risques et de relation.

59 Même si l'on peut penser que ces exemples extrêmes éclairent les enjeux psychiques à l'œuvre dans toutes les situations de travail, on peut craindre que cela ne conduise certains lecteurs à sous-estimer la violence de situations professionnelles en apparence plus tranquilles dans les bureaux, les usines ou le commerce. Ce n'est évidemment pas le cas de D. Lhuilier, qui, au fil de son développement, évoque à plusieurs reprises la pression des cadences, la placardisation et le harcèlement, l'emprise de l'organisation et le terrorisme de l'évaluation comme le lot commun des travailleurs soumis à la loi du marché.

60 Mais, précisément, cette attention accordée à la souffrance au travail ne se réduit pas à une victimologie misérabiliste. Car, face à l'épreuve, les sujets investis dans leur activité et souvent victimes d'une répression pulsionnelle qui les met sous emprise d'un contrat narcissique pervers mobilisent et créent des stratégies défensives. Du déni à l'action transformatrice de la réalité en passant par le retrait d'investissement et le clivage, les individus et les groupes utilisent toutes les possibilités de faire face aux situations traumatiques. Mise en commun des défenses, étayage sur le corps professionnel, création d'idéologies défensives font apparaître le rôle déterminant de la groupalité et du collectif dans le surmontement des épreuves vécues au travail. Ce n'est donc pas par hasard que l'organisation libérale et son management procédural travaillent aujourd'hui à morceler et individualiser les tâches de manière à éviter les dynamiques de solidarité à l'origine des prises de conscience et des résistances à l'emprise.

61 C'est d'ailleurs cette problématique qu'aborde l'analyse de l'activité mise en souffrance, au plus près des logiques destructrices de la subjectivité à l'œuvre dans le contexte social-historique. Il s'agit là de reconnaître et d'identifier les mutilations subjectives et les répressions pulsionnelles imposées par la réduction des sujets à l'état agentique, la disqualification et le non-emploi de leurs compétences, l'annulation de leur expérience, jusqu'à l'éviction du travail. Cette triste réalité contemporaine est décrite avec rigueur et sensibilité : là encore, il me semble que la finesse de l'analyse clinique ouvre au psychanalyste d'intéressantes perspectives sur la question du lien entre souffrance psychique et réalité sociale sans avoir pour autant à renoncer à la métapsychologie.

62 Car le grand intérêt de l'ouvrage de D. Lhuilier ne consiste pas seulement dans sa précision et sa densité conceptuelles, pas plus qu'il ne se réduit à la finesse et à la pertinence de ses références à la clinique : il définit la psychologie du travail comme discipline clinique spécifique inscrite de plein droit dans le champ psychanalytique. Le tissage théorico-clinique mis en œuvre redéfinit le champ et l'objet de la psychologie du travail comme nouvelle interrogation du malaise dans la civilisation dans une perspective psychanalytique ouverte à la réalité des souffrances des sujets dans le contextehistorique. Il s'agit d'identifier et interpréter la dynamique des investissements narcissiques et pulsionnels en travail dans l'activité, la relation à la tâche, l'organisation et le collectif de travail, entre fantasme et réalité. Dans et par la mise en sens des situations vécues dans l'activité professionnelle, le beau travail de D. Lhuilier offre ainsi au citoyen, au sociologue, au psychologue et au psychanalyste des concepts et des perspectives pertinents pour

mieux comprendre les enjeux psychiques du travail dans le monde contemporain et travailler à sa transformation.

Emmanuel Diet